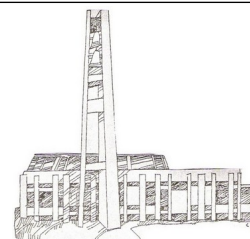




Région luthérienne de Paris

## Paroisse luthérienne Saint-Marc de Massy



<b>Presbytère</b> 6, Allée du Japon 91300 Massy Tél : 01 69 20 31 06 Adresse électronique : <a href="mailto:epudf.saintmarc.massy@gmail.com">epudf.saintmarc.massy@gmail.com</a>	<b>Église Luthérienne Saint-Marc</b> A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/ rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra) <a href="http://www.saintmarcdemassy.org">www.saintmarcdemassy.org</a>
<b>Service divin</b> Les dimanches et jours de fêtes à 10h30	<b>École du dimanche</b> Le dimanche pendant le service divin
 	<b>You Tube</b> : <i>les questions de la foi</i> <b>Facebook</b> : <i>@stmarcdemassy</i>

## FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1327 – 43<sup>e</sup> année – du 6 décembre 2020 au 3 janvier 2021

### Lectures bibliques :

6 décembre 2020 : 2<sup>e</sup> dimanche de l'Avent : Ésaïe 40, 1-11 ; II Pierre 3, 8-14 ; Marc 1, 1-8

13 décembre 2020 : 3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent : Ésaïe 61, 1-11 ; I Thessaloniens 5, 16-24 ; Jean 1, 6-8, 19-28

20 décembre 2020 : 4<sup>e</sup> dimanche de l'Avent : II Samuel 7, 1-16 ; Romains 16, 25-27 ; Luc 1, 26-38

Jeudi 24 décembre 2020 : Nuit de Noël : Ésaïe 9, 2-7 ; Tite 2, 11-14 ; Luc 2, 1-20

Vendredi 25 décembre 2020 : Jour de Noël : Ésaïe 52, 7-10 ; Hébreux 1, 1-6 ; Jean 1, 1-18

27 décembre 2020 : 1<sup>er</sup> dimanche après Noël ; Genèse 15, 1-6 et 21, 1-3 ; Hébreux 11, 8-19 ; Luc 2, 22-40

3 janvier 2021 : fête de l'Épiphanie : Ésaïe 60, 1-6 ; Éphésiens 3, 2-12 ; Matthieu 2, 1-12

### Vie de notre paroisse

<b>Jeudi 10 décembre</b>	<i>Étude biblique</i> via Zoom à 14h30.
<b>Dimanche 20 décembre</b>	<i>Culte catéchétique à Saint-Marc</i> à 11h30.
	<i>Méditation chrétienne</i> via Zoom à 14h00.
<b>Jeudi 24 décembre</b>	<i>Veillée de Noël</i> parents-enfants à 19h00 à <i>Saint-Marc</i> .
<b>Vendredi 25 décembre</b>	<i>Culte de Noël</i> à 10h30 à <i>Saint-Marc</i> et via Zoom.

### Message du Conseil presbytéral

Les prochains cultes se poursuivront, jusqu'à nouvel avis, par Zoom uniquement, à l'exception du culte de Noël du 25 décembre auquel il sera possible d'assister soit en présentiel, soit à distance via Zoom.

À regret, le Conseil Presbytéral a décidé de ne pas organiser de cultes zoom retransmis à partir de l'église, les 6, 13, 20 décembre en raison des conditions sanitaires défavorables, et notamment du manque d'aération des locaux, qui ne permettent pas d'organiser dans l'église un culte à la fois satisfaisant et avec un niveau de risque suffisamment faible pour être acceptable pour les personnes les plus fragiles de la paroisse.

Un moment spirituel spécifique sera proposé dans l'église aux enfants et leur famille le 20 décembre et les dimanches suivants à 11h30 après le culte zoom collectif, dans le respect strict des normes sanitaires gouvernementales qui s'appliqueront aux lieux de culte à cette date.

Par contre, un service dans l'église est prévu le 24 décembre à 19h00 en direction des jeunes et de leurs familles, sans retransmission Zoom. Le culte solennel de Noël aura lieu le 25 décembre dans l'église avec retransmission zoom. Ces célébrations auront lieu avec un strict respect des gestes barrières et de la jauge qui sera autorisée par le gouvernement, et ce en fonction de la configuration de l'église. Les paroissiens souhaitant plus d'explications sont invités à contacter un membre du Conseil. L'ouverture ultérieure sera discutée en fonction de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales du 15 décembre.

## Cultes catéchétiques

Afin de garder le contact spirituel avec les jeunes et de les aider à se fortifier dans la foi durant cette période difficile, des cultes catéchétiques seront organisés pour eux et leurs parents certains dimanches à 11h30 dans le strict respect des règles sanitaires.

La prochaine rencontre aura lieu à l'église le dimanche 20 décembre à 11h30.

## Veillée de Noël parents enfants.

Une veillée de Noël pour les enfants et leurs parents aura lieu le jeudi 24 décembre à 19h00 à Saint-Marc.

## Culte de Noël

Le vendredi 25 décembre à 10h30, le culte aura exceptionnellement lieu en présentiel à Saint Marc et via Zoom. Il sera réservé aux paroissiens qui n'auront pas participé à la veillée de Noël et en priorité aux personnes n'ayant pas accès à Zoom. Il peut être utile de se faire connaître en avance en cas d'affluence.

## Projet de groupes de maison

Le conseil presbytéral propose de lancer des groupes de maison afin de renforcer la vie spirituelle et les liens fraternels.

Les groupes de maison sont des réunions mensuelles de paroissiens qui vivent un temps de fraternité, de partage biblique et de prières. Dans un premier temps ces réunions se feraient par Zoom à cause du confinement, puis par la suite chez des paroissiens souhaitant recevoir.

Les personnes intéressées par ce projet peuvent contacter le pasteur sur son téléphone portable ou par mail.

## Message du Conseil Presbytéral aux paroissiens de Saint-Marc

### Que l'amour de Dieu, incarné en Jésus, vous accompagne toutes et tous en ce temps de l'Avent et de Noël



## Extrait de l'agenda du pasteur

- Mardi 8 décembre : participation à une supervision.
- Mardi 8 décembre : participation au conseil presbytéral du Suresnes.
- Dimanche 13 décembre : célébration du culte à Suresnes.
- Mercredi 16 décembre : animation du groupe régional de méditation chrétienne.
- Jeudi 17 décembre : participation à la réunion pastorale luthérienne.

Du lundi 28 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021, le pasteur sera en congés.

## À méditer

La plupart d'entre nous allons retrouver nos proches pendant ces fêtes de fin d'année. Puis ensuite, pour certains, nous reverrons nos collègues. Nous aurons l'occasion de parler sur des thèmes très variés : la situation sanitaire, le terrorisme, la politique, la religion... Il y a fort à parier que nos opinions seront très diverses et même opposées. Elles risqueront peut-être de s'affronter dans des discussions sans fin et stériles. Le souvenir du conseil de Thomas a Kempis, moine et mystique hollandais du 15<sup>e</sup> siècle, sera salutaire :

**« Il est plus utile de laisser chacun à sa façon de voir, que de se lancer dans les controverses : si tu es en bons termes avec Dieu et si tu considères son jugement, tu joueras facilement le rôle du vaincu [celui qui accepte, pour la forme, d'avoir tort] ».**

Alors la prière au Christ de Thomas a Kempis pourra venir dans notre esprit et nous nous recentrer sur l'essentiel :

**« Rends-moi un avec toi dans l'amour ! Souvent je n'ai pas de goût à beaucoup entendre : tout ce que je veux et désire est en toi. (...) Que tous les êtres créés fassent silence en ta présence, et que toi seul me parle ! »**

**Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.**

Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants.

**Le trésorier recommande les virements mensuels** : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet. Demandez un RIB à la trésorière (Martine Aggerbeck).

***Un nouveau moyen de donner à la paroisse Saint-Marc vous est proposé : le don en ligne, via le lien ci-dessous ou cliquer sur le bouton sur le site WEB. Il faudra renseigner tous les champs pour pouvoir recevoir l'année suivante un reçu (cerfa) pour les impôts. Vous payez alors par CB comme pour un achat :***

***<https://www.eglise-protestante-unie.fr/massy-pB0313/don>***

***Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.***